



Attendu au tribunal militaire de Douala ce jeudi matin, le Dr Rifoé est confronté à une plainte déposée par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), principal parti de l'opposition.

L'affaire remonte à une intervention du Dr Rifoé lors du programme "Droit de Réponse" diffusé le 3 septembre 2023, au cours de laquelle il avait ouvertement indiqué que si le MRC remportait l'élection présidentielle en 2025, l'armée pourrait organiser un coup d'État contre le candidat Maurice Kamto. Ces propos, jugés menaçants et provocateurs par le MRC, avaient déclenché une réaction en chaîne dans la société civile camerounaise.

Face à cette situation, le MRC avait engagé des poursuites judiciaires à l'encontre du Dr Patrick Rifoé, le désignant comme responsable de la propagation de discours belliqueux et anti-démocratiques. La plainte avait été déposée au tribunal de grande instance de Yaoundé le 25 septembre 2023, marquant le début d'une bataille juridique entre les deux camps politiques rivaux.

Rappelons que ces propos incendiaires de Patrick Rifoé avaient été tenus dans le contexte du coup d'État au Gabon, où les militaires putschistes venaient de renverser le président Ali Bongo.